



ASSOCIATION
DROIT & COMMERCE

Paris, le 23 février 2023

Chère Madame, cher Monsieur,

Notre quarante-huitième **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** se tiendra le :

lundi 6 mars 2023 à 16h

au tribunal de commerce de Paris, dans la grande salle d'audience (salle n°1)

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes
- Vote du budget
- Admission des nouveaux membres dont la candidature a recueilli l'avis favorable du conseil
- Renouvellement des membres du conseil

Si vous ne pouvez assister à l'assemblée, nous vous remercions de bien vouloir retourner le pouvoir joint à Madame Aubard.

L'assemblée générale sera suivie, à 18h, de la conférence de

Charles Gijssbers, *professeur en droit privé – Université Paris II Panthéon-Assas*

**« Cession de somme d'argent et cession de créance à titre de garantie :
quel potentiel pour ces deux nouvelles sûretés ? »**

Dans l'attente du plaisir de vous revoir à l'occasion de cette prochaine assemblée générale, je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Marc RINGLÉ

Président de l'association Droit et Commerce